



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro 04

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES EN SCIENCES
SOCIALES



ISSN: 2788 - 275x

Décembre 2021



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAudeau Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKEZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Politisation des organes électoraux et recrudescence des crises électorales en Côte d'Ivoire

BAH Mahier Jules Michel-----1

Répercussions psychosociales des décès des enfants drépanocytaires sur leurs parents, **COULIBALY Zoumana, SYLLA Moustapha et DROH Antoine** -----17

Influence des facteurs socio-économiques sur la consommation du poisson d'élevage par les ménages en Côte d'Ivoire : Cas des districts d'Abidjan et des Lagunes

YE Sata, BERTE Siaka et KOUTOU N'guessan Claude-----28

Logiques endogènes des femmes piscicultrices de Daloa face aux approches d'une aquaculture durable et résiliente : aquaculture intégrée, agroécologie : Etude exploratoire, **YE Sata, CAMARA Brahim et SORHO Fatogoma**-----43

Productions idéologiques liées à l'engagement des femmes dans l'armée ivoirienne : une analyse sociologique des logiques d'acteurs à Abidjan

KRAMO Jean Richard Konan, TOH Alain et TOGBE Taih Dominique -----54

Logiques de pratique des activités physiques et sportives à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA)

BINI Koffi Roland -----67

Economie minière et crise du lien social dans les localités de la région aurifère de Divo (Côte d'Ivoire)

KOUAME Koffi Siril et NIAMKE Jean Louis-----82

Dynamisation des systèmes de santé en Côte d'Ivoire et usages des TIC : étude du cas du dossier patient informatisé (DPI) au Centre Hospitalier Régional de Bouaflé, **OURAGA Basseri Jean-Claude, VONAN Amangoua Pierre Claver et N'CHOT Apo Julie**-----101

Déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques en milieu rural ivoirien : cas des populations de M'bonoua dans la sous-préfecture d'Anyama

KOUAME Ettien Lydie Josia -----112



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Société civile et développement durable en côte d'ivoire. Les limites d'une participation au contrôle citoyen de l'action publique

Gnangon Georgette BROU ----- 120

De la validité des instruments d'évaluation des stagiaires en situations de crise : cas de la certification des élèves-professeurs d'allemand de l'école normale supérieure de Koudougou

OUEDRAOGO Léa----- 136

Problématique de l'encadrement en stage des étudiants infirmiers et sage-femmes dans les districts sanitaires d'Abidjan Côte d'Ivoire

Touali ZOULO ----- 149

Profil des enseignants de l'EFTP : Quelle identité professionnelle, pour quelle formation ?

BONKOUNGOU Nikiéma Haoua ----- 165

Echec des politiques publiques de développement : Cas de l'aménagement hydroélectrique de Taabo

NIKEBIE Kouassi Clair Stéphane ----- 179

Recette journalière, niveau de stress et agressivité chez des conducteurs de minicars dans le District d'Abidjan

YEBOUA Kossia Sonia----- 197



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

LOGIQUES DE PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES A LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION D'ABIDJAN (MACA)

**BINI Koffi Roland, Chargé de Recherche, Institut d'Ethno-Sociologie de
l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan**

binirol@yahoo.fr

Résumé

La pratique du sport n'est pas une évidence en milieu carcéral ivoirien. Pourtant, les détenus de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) s'y accrochent et ne manquent aucune occasion de profiter des Activités Physiques et Sportives. La présente étude a cherché à cerner les motivations des pensionnaires de la MACA. A travers une approche qualitative basée sur des entretiens individuels semi-dirigés avec les représentants des acteurs du milieu, un ensemble d'informations a permis de comprendre ce fait social en s'appuyant sur la théorie du choix rationnel. Ainsi, a-t-il été démontré que l'engouement des prisonniers de la MACA pour le sport s'explique par les perceptions, les enjeux et les formes d'échanges qui se développent autour des pratiques sportives.

Mots clés : Sport, Activité Physique et Sportive, détenus, Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA)

ABSTRACT

The practice of sport is not easy in Ivorian prisons. However, prisoners from the detention and correction facility of Abidjan (MACA) stick with physical and sports activities and do not miss any opportunity to practice it. The present study aimed at identifying the motivations of the detainees. For this qualitative survey we resorted to the theory of rational choice as well as semi-structured individual interviews with representatives of stakeholders in the field. At the end of the process we collected a set of information which helped us comprehend this social fact and also revealed that the enthusiasm of prisoners for sport can be explained by the perceptions, stakes and forms of interactions that develop around sports practices.

Keywords: Sport, Physical and Sports Activity, detainees, detention and correction facility of Abidjan (MACA)

Introduction

Le sport est sans doute l'une des activités humaines les plus vulgarisées au monde. « *La pratique du sport est un droit de l'homme. Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play* » (Comité International Olympique, 2020). Ce droit reconnu à travers le monde est l'expression de la prise de conscience de l'importance du sport dans la



vie sociale. En effet, les Activités Physiques et Sportives (APS) sont reconnues désormais pour leur rôle dans la mise en place et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Le droit à la pratique des APS n'impose pas de restriction et est aussi bien valable pour les hommes libres que pour ceux en détention. Pour ces derniers, les états et les systèmes juridiques et pénitenciers se doivent d'inscrire leurs actions dans un cadre global de traitement de prisonniers (Modèle actualisé des Règles Nelson Mandela pour la gestion des prisons au 21^{ème} siècle, 2015). « La manière dont une société traite ses détenus constitue l'un des plus fidèles reflets de sa nature. (...) La vraie contribution que nos prisons peuvent apporter à la baisse durable du taux de criminalité du pays tient également à la manière dont les détenus y sont traités. On ne saurait suffisamment insister sur l'importance tant du professionnalisme que du respect des droits de l'homme. Il est indispensable de créer des conditions propres à transformer les détenus en citoyens respectueux de la loi. Nous ne trouverons pas de solutions pérennes, si nous continuons à traiter nos détenus comme par le passé, en les privant de leur dignité et des droits qui leur sont inhérents en tant qu'êtres humains¹ » (Mandela, 1998). Ainsi, le développement de synergies d'actions entre acteurs des APS et gestionnaires de pénitenciers permet de développer l'offre d'APS en faveur des prisonniers, contribuant ainsi à améliorer leurs conditions de vie en prison et préparer leur éventuelle sortie. Le sport participe à l'éducation ou la rééducation des personnes en situation de détention (Bodin et al, 2007). La pratique des Activités Physiques et Sportives par les personnes placées sous-main de justice constitue un élément essentiel à leur équilibre personnel et participent à leur insertion. Elle contribue à la mise en place d'une dynamique au sein des établissements pénitentiaires par leurs aspects physiques, psychologiques, collectifs, compétitifs et ouverts sur l'extérieur (Convention Cadre « Sport en prison », 2004).

Souscrivant aux normes internationales, la Côte d'Ivoire s'est engagée à respecter les droits des prisonniers et à mettre à leur disposition un cadre de pratique des APS. Cependant, l'adhésion à ces normes internationales reste théorique, dans la mesure où les prisons ivoiriennes sont loin des standards établis par les organisations des droits de l'homme (CNDHCI, 2018).

De façon spécifique, la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), plus grand centre pénitencier du pays, laisse apparaître des difficultés qui n'y favorisent ni la vie quotidienne, ni la pratique des APS par les prisonniers. En effet, les estimations font état de plus de 200% de surpopulation à la MACA (P. Maurer, 2018). En dépit de quelques actions de réhabilitation après la crise post-électorale, les bâtiments sont majoritairement vétustes et les dortoirs insuffisants. Les prisonniers manquent de nourritures adéquates et de soins. En plus, la MACA est

¹ Nelson Rolihlahla Mandela Discours prononcé à l'occasion du lancement officiel du projet "Formation continue et droits de l'homme" du Département des services pénitentiaires, à Kroonstad (Afrique du Sud), le 25 juin 1998



le lieu de nombreux affrontements (détenus contre détenus, détenus contre surveillants, surveillants contre surveillants), d'évasions et de tentatives d'évasions². Pour l'ONG NGOADÔ (2012), il s'y pose un problème de préparation à la réinsertion sociale. La MACA peine à subvenir aux besoins fondamentaux des personnes privées de liberté.

À côté des maux ci-dessus évoqués, l'exploration réalisée à la MACA a aussi révélé un manque d'infrastructures, de matériels, et de programmes sportifs destinés aux détenus. L'administration pénitencier reconnaît un manque de ressource pour faciliter la pratique des APS à la MACA. Pourtant, sans être une panacée, les APS regorgent de vertus qui pourraient contribuer à régler les remous sociaux récurrents au sein de ladite prison et contribuer à la réinsertion sociale.

En dépit des insuffisantes remarquées, de nombreux prisonniers ont pris l'habitude de se regrouper sur l'espace public pour pratiquer des APS. De fait, les détenus sont prompts à participer directement ou indirectement aux APS organisées à leur honneur par des ONG ou autres. Aux dires des surveillants, les occasions sportives mobilisent plus de 80% des détenus. Le 09 mai 2019, le match de gala entre les anciennes gloires du football ivoirien et les pensionnaires de la MACA, initié et organisé par l'ONG N'GBOADÔ a mobilisé presque tous prisonniers. Aussi, ces derniers s'organisent pour pratiquer quelques exercices physiques et des matchs de sports collectifs comme le football et le basketball. Selon les surveillants (2020), le « terrain » est l'un des lieux le plus fréquentés par les détenus.

Pourquoi un tel engouement alors que rien d'institutionnel ne prédispose les personnes privées de liberté à la pratique d'APS à la MACA ?

L'hypothèse qui va guider ce travail de recherche est le suivant : l'engouement des prisonniers de la MACA pour le sport s'explique par les perceptions, les enjeux et les formes d'échanges qui se développent autour des pratiques sportives.

1. Approche méthodologique

1.1. Champ de l'étude

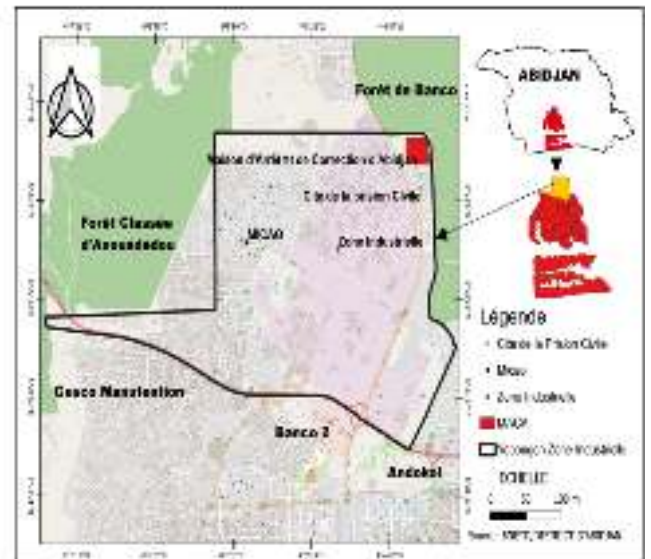
Au plan géographique, la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) est le champ d'investigation de cette étude. Elle est située à la lisière de la forêt du Banco dans la zone industrielle de Yopougon, la plus grande commune du district autonome d'Abidjan, située au nord de la capitale économique de Côte d'Ivoire.

² Novembre 2004, mars 2005, mars 2011.

Image1 : Entrée de la MACA



Carte 1 : Zone d'étude



Source : enquête Bini, 2020.

La MACA est la référence des centres pénitenciers en Côte d'Ivoire. Elle a été construite en 1980 sur un espace de 12 hectares.

Au plan social, la prison compte plusieurs bâtiments : le bâtiment des assimilés, le bâtiment des femmes, les bâtiments A, B et C. Les bâtiments A, B et C abritent les grands criminels. Le bâtiment C est un bâtiment très particulier : il s'agit d'un bâtiment de haute sécurité dans lequel tous les détenus n'ont pas accès à la cour de la prison. Le bâtiment des « assimilés », selon la terminologie utilisée, est en réalité un quartier VIP qui abrite les fonctionnaires, journalistes, hommes d'affaires, et surtout personnalités politiques et se situe un peu à l'écart. La MACA compte 200 femmes en 2021. Elles ont leur propre bâtiment surveillé par des gardes pénitenciers femmes, appelées dans le milieu carcéral « mamans gardes ». Le gouvernement informel de la prison aux mains des détenus est surnommé la camorra

Ce travail de recherche a permis d'interroger les personnes suivantes :

- les détenus de la MACA ;
- les gardes pénitenciers (surveillants) ;
- les maîtres d'Éducation Physique et Sportive de la MACA ;
- les agents du service social de la MACA.



1.2. Techniques et outils de collecte

1.2.1. Recherche documentaire

Cette phase de la recherche a permis de consulter des mémoires, des articles scientifiques et de journaux, des rapports de rencontres nationales et internationales, mais également des lois et chartes relatives aux droits et devoirs des prisonniers. Les documents ont été essentiellement consultés en ligne.

1.2.2. Échantillonnage

Du fait de l'accès difficile aux détenus, cette étude est qualitative et basée sur les déclarations de représentants des acteurs concernés. Ainsi, avons-nous opter pour un échantillonnage non probabiliste à choix raisonné basé sur la représentativité des enquêtés. L'échantillon prend en compte aussi bien les prisonniers que les surveillants et les agents du service social.

La MACA compte 05 bâtiments. Les détenus de chaque bâtiment sont représentés par 03 personnes, soit 15 au total.

Aussi, le service social de la MACA est représenté par 02 personnes, tandis que les surveillants sont au nombre de 05 (soit 1 par bâtiment). La MACA compte aussi dans son personnel des spécialistes du sport formés à l'INJS et mis à disposition par la fonction publique. Il s'agit des 02 maîtres d'Éducation Physique et Sportive qui ont donné leurs avis sur la question à l'étude.

En somme, le tableau suivant fait le bilan de l'échantillon :

Tableau 1 : Nombre de personne interrogée selon les entités présentes à la MACA

Entités	Échantillons
Détenus	15
Agents du service social	2
Gardes pénitenciers	5
Maîtres d'EPS	2
Total	24

Source : étude Bini, 2021.

1.3. Procédure de collecte de données : entretien semi-dirigé

L'enquête menée à la MACA s'est appuyée sur la technique d'entretien semi-dirigée. Un guide d'entretien a donc été adressé aux enquêtés. Ledit guide comportait les thématiques suivantes :

- identification ;



- perceptions du sport ;
- importance sociale du sport ;
- pratiques annexes autour du sport.

1.4. Méthode d'analyse et approche théorique

L'analyse de contenu a servi de méthode d'analyse des discours des enquêtés et dégager les tendances explicatives.

Aussi, faut-il rappeler que la question du sport à la MACA implique divers acteurs, avec des ambitions différentes autour des activités sportives. Plus qu'une évidence, la pratique du sport obéit à un choix des détenus. Ainsi, la théorie du choix rationnel (Boudon, 2003) a permis d'interpréter les données de l'enquête. Ce modèle d'explication a permis d'interpréter les comportements et les choix des acteurs sociaux en interaction à la MACA.

2. RÉSULTATS

2.1. Perceptions du sport comme expression de la liberté

La prison apparaît comme un espace clos régi par des normes. A la MACA, les devoirs des prisonniers et les interdictions prennent le pas sur leurs droits. Les moments de pratiques sont perçus comme des temps d'identification de la vie des prisonniers à la vie des personnes libres.

Cette liberté se perçoit à travers les rencontres avec le monde extérieur au cours des manifestations culturelles et sportives et une forme de rupture avec les règles. À propos, l'un des maîtres d'Éducation Physique et Sportive affirme ce qui suit :

« C'est le moment où ils se défoulent, ils s'amusent sans penser aux règlements en vigueur à la MACA. En plus lorsqu'il y a des manifestations sportives, ils croisent d'autres personnes. Par exemple, l'ambassade de France a organisé une journée sportive entre les femmes détenues à la MACA et les femmes de l'ambassade. C'était un évènement très réussi ».

Les détenus insistent quant à eux, sur la capacité du sport à leur ouvrir le monde extérieur. Des organisations non gouvernementales y organisent des activités qui permettent aux prisonniers de rencontrer des personnes d'autres milieux sociaux.

D'après un prisonnier : *« c'est le moment où on se sent comme si on est dehors ».* Selon un autre, *« avec le sport, on fait la même chose que les autres ».*

Les détenus ne manquent pas les opportunités sportives parce qu'ils s'identifient, pendant ces moments, aux visiteurs libres de leurs mouvements, et se permettent même certains comportements. Cela se perçoit à travers les assertions suivantes :



« C'est le seul moment où on voit les gens de l'extérieur, on voit les petites bien propre, quand c'est comme ça, on est enjaillé » ;

« Tu vois le boss, toi tu es toujours dehors, si tu finis, tu t'en vas, tu ne vois pas les mêmes personnes tous les jours. Or nous, on voit toujours les mêmes visages ... Le jour où on dit y a activité là, on sait qu'un nouveau gbonhi va venir, on est content ».

Pour les détenus, les visiteurs des journées sportives sont le reflet de la vie à l'extérieur de la MACA. Ces visiteurs leurs transmettent même la force de patienter.

Le sport est un moyen d'attendre la liberté sans voir le temps passé. Le sport est perçu comme réduisant le temps de la peine. C'est ce qui ressort des déclarations de certains prisonniers.

« Ici là, on est tout le temps stressé, donc quand il y a ballon comme ça, tout le monde est branché, même si tu ne joues pas aussi ».

Le sport s'apparente à la liberté psychosociale à laquelle les prisonniers n'ont pas accès. D'après un surveillant : *« quand ils jouent, ça nous libère, ça les libère et ils comprennent que la prison n'est pas la fin, on peut toujours sortir. Personne ne veut être puni quand il y a ballon dans la journée, que ce soit un match à la télé ou entre eux ici ».*

Allant dans le même sens, un prisonnier pratiquant régulièrement le maracana a fait le témoignage suivant :

« Quand je suis arrivé ici nouvellement, j'avais l'impression que c'était fini ; ils ont enlevé les menottes, mais c'est comme si mes mains et mes pieds étaient attachés. Tu n'as même plus envie de bouger. C'est le sport qui m'a libéré, maintenant ça va même, je me sens libre de mes mouvements, en plus ça m'occupe, j'attends les soirs³ pour jouer ».

Les données ci-dessus indiquent que les détenus établissent un rapport permanent entre le sport et la liberté, ou la sensation de liberté. Le sport est aussi l'un des objectifs phares des journées des prisonniers. L'attente des horaires de pratique sportives se caractérise par l'espérance.

En somme, le besoin de se sentir en liberté en prison est important dans l'univers des valeurs des détenus. Les résultats de l'enquête prouvent que, pour tenir son statut et garder de l'espoir, le prisonnier a intérêt à construire un rapport à la liberté qui passe par la pratique des APS. À travers cette dernière, il a la possibilité de se représenter et d'imaginer le monde libre.

2.2. Enjeux sociaux des pratiques sportives à la MACA

³ Les soirs ici correspondent aux après-midis.



À la question de savoir ce qu'ils recherchent le plus dans la pratique sportive, les détenus ont concentré leurs réponses autour de trois propositions que sont la santé, les rencontres et l'occupation du temps libre.

L'enjeu sanitaire est le premier qui ressort des données collectées auprès des enquêtés. Dans un contexte spécifique où l'inactivité est une réalité, les maîtres de sport usent de sensibilisations pour convaincre les prisonniers de l'importance sanitaire de la pratique physique et sportive. À la MACA, le rapport du sport à la santé prend tout son sens.

« Le sport, c'est la santé, il faut garder l'espoir de sortir d'ici en bonne santé. De plus en plus, ils comprennent et s'organisent eux-mêmes pour jouer au maracana, faire du fitness sur les espaces devant les bâtiments », affirmait un maître d'EPS.

Les prisonniers interrogés vont dans le même sens que leur coach sportif. L'un d'entre eux affirme ce qui suit : *« il faut maintenir la forme pour sortir d'ici en bonne santé ».*

La question de la santé est associée à la future liberté des détenus qui trouvent alors un intérêt à pratiquer les activités physique et sportive. De façon rationnelle, les détenus se motivent à s'organiser pour pratiquer des APS sur tous les espaces ouverts dont ils disposent, d'autant plus qu'ils veulent à tout prix éviter de tomber malade.

« Ici-là, il n'y a rien à l'infirmerie, donc si tu ne te gère pas pour garder la forme, mon cher, c'est la mort directe », confiait un prisonnier.

Un autre détenu arbore dans le même sens et dit ceci : *« on dit le sport c'est la santé. À la MACA ici, l'infirmerie fait pitié. Donc si tu n'es pas bien portant, tu vas mourir ici. Moi je fais du sport pour avoir la vie et tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir ».*

Les détenus n'ont pas confiance en la capacité de l'infirmerie de la MACA à les prendre efficacement en charge quand ils seront malades. À ce niveau également, ils choisissent rationnellement de pratiquer le sport.

Cette pratique est aussi le lieu de la construction des rapports entre détenus, mais également entre détenus et surveillants.

Les types de sport qu'on perçoit à la MACA sont essentiellement le football (y compris la version maracana), le fitness, le footing. Les maîtres d'EPS de cet institut organisent et dirigent le fitness pour des groupes de détenus qui *« s'amuse bien ensemble »* (propos d'un maître d'EPS).

« Les gens sont ici pour des raisons diverses. Il y a des coupables et des innocents. Chacun à sa nature. Certains ont le contact facile, d'autres non. Il y a des détenus qui ne s'expriment que pendant le sport. À part ça, ils restent dans leur coin. Vous ne verrez pas un prisonnier seul dans la cour en train de faire du sport » (l'autre maître d'EPS).



Ces résultats traduisent les habitudes orientées des détenus qui préfèrent pratiquer le sport avec d'autres personnes. C'est d'autant plus un choix que le footing offre une option de pratique individuelle. Pourtant, les détenus préfèrent s'y mettre à plusieurs.

« Moi si je ne suis pas avec mes gars, je ne vais pas courir. Quand c'est solo, ce n'est pas trop ça », confiait un détenu.

« C'est quand on est nombreuse que le fitness est intéressant. Si j'étais seul, je n'allais pas avoir le courage », affirmait une détenue.

De toute évidence, les détenus sont conscients de l'enjeu social de la pratique physique et sportive. Ils s'adonnent ou assistent aux APS de façon libre et calculée. Dans cette dynamique, les matchs de football diffusés à la télévision suscitent de l'engouement et des débats.

D'après un agent du service social : *« ils sont mieux informé que nous même. Ils suivent les matchs en groupe et crient lorsqu'il y a un but ou un raté. Le sport emballe les détenus ».*

Le calcul apparaît aussi dans leur volonté de se rapprocher du personnel de la MACA, particulièrement des surveillants.

« Ici c'est nos dieux sur terre. Si tu ne t'entends pas avec eux, tu es foutu ».

« Au sport, tout le monde est fair-play quoi, même les surveillants, ils causent avec nous, mais chacun connaît sa place ».

Ces déclarations de détenus confirment l'idée selon laquelle le sport est un facteur de rapprochement entre eux et les surveillants. Étant donné que le séjour en prison est réglementé, il paraît opportun de s'allier aux personnes qui symbolisent la loi, à savoir les surveillants. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles les détenus s'adonnent au sport afin de s'assurer de quelques rapports privilégiés avec les surveillants.

Les surveillants aussi confirment cet état de fait lorsqu'ils affirment ce qui suit :

« Personnellement je ne joue pas avec eux, mais je les regarde jouer, je leur parle, on sympathise ».

Et un autre surveillant affirme ce qui suit : *« moi j'ai déjà joué au football avec eux. Et quand y a un joli but comme ça, ou un drible, tu imagines un peu ; on oublie les différences ».*

L'occupation du temps libre dans le cadre de la pratique des APS à la MACA laisse entrevoir la dimension loisir. Le temps de la pratique du sport est un temps de relâchement, de loisir, de rapprochement de tous les acteurs sociaux de la MACA.

« Pour certains, c'est leur passe-temps préféré. C'est pour le plaisir qu'ils le font. En général, n'y a rien de professionnel », disait un agent du service social.



La pratique des Activités Physiques et Sportives comporte une autre valeur sociale essentielle qui donne un sens à la vie des détenus, particulièrement à ceux qui sont actifs dans l'organisation et la pratique des APS à la MACA. Cela leur vaut une reconnaissance.

« On a des Messi, Ronaldo, Drogba, Yaya, tout ça ici. Certains sont très bons et les autres s'identifient à eux », confiait un maître d'EPS.

« Mon vieux, y a de bons joueurs ici même, c'est les gens même on peut aider. Si on les aide un peu, toi-même tu vas voir » (propos d'un prisonnier).

« Moi tout le monde me connaît ici à cause de ballon » (un autre détenu).

Si les maîtres d'Éducation Physique et Sportive donnent en général le ton en matière d'organisation d'activités physiques et sportives, les détenus s'y impliquent volontiers.

La réussite de toute activité requiert l'adhésion des détenus. Ainsi, pour convaincre ces derniers, les membres de l'administration et les agents de sport s'appuient sur d'autres détenus chargés de sensibiliser leurs amis.

Pour ces prisonniers au cœur de l'action sportive, ce rôle est très important. Ils s'autodéterminent par cette responsabilité qu'ils ont vis-à-vis de leurs codétenus et de l'administration. Ils y voient une utilité et un repositionnement social qui donne sens à leur vie.

Reconnus pour leur habileté pour un sport en particulier, certains prisonniers sont les ambassadeurs des autres et se voient accorder de l'importance.

En somme, en plus de renfermer des enjeux sanitaires et de renforcement des liens sociaux, le sport à la MACA favorise une forme de reconstruction sociale car il repositionne certains détenus et donne sens à leur vie.

2.3. Activités connexes, facteurs de mobilisation autour des rencontres sportives

Les journées sportives portes ouvertes permettent à des personnes extérieures d'accéder à la MACA. Plus encore, ces journées se distinguent également par des activités connexes au sport. Aux dires des uns et des autres, ce sont des moments privilégiés, dans la mesure où chacun y trouve pour son compte.

À la question de savoir ce que les détenus font, hormis le sport, pendant les journées sportives portes ouvertes, trois activités ont été énumérées à savoir, le marché, les expositions-ventes et les dons.

La pratique des APS reste un alibi privilégié car c'est la porte d'entrée de toutes les autres activités.

Le sport à la MACA est un prétexte pour développer l'activité commerciale et gagner de l'argent.



« C'est l'occasion pour nous de se faire un peu de sous et de présenter nos talents. Il y a des gens ici qui maîtrisent leur métier. Ils sont forts même », affirmait un détenu.

« Je suis en prison mais je nourris ma famille. J'apporte ma contribution. Le reste là, c'est pour moi-même. C'est compliqué ici donc il faut toujours avoir l'argent et gérer les surveillants », déclarait un autre détenu.

Sur la question, un surveillant a donné cet avis : « certains détenus sont abandonnés par leurs familles. Ils ont besoins d'argent, donc ils mettent leur talent à profit. Ça les occupe et ça les prépare aussi pour quand ils vont sortir. Nous, on vie avec eux et on voit qu'ils sont contents de présenter ce qu'ils fabriquent aux gens. Par exemple, l'ambassade de France et ses employés sont passés ici et ils ont payé beaucoup de chose avec les prisonniers ».

Le marché présente aussi l'occasion de faire des provisions pour assurer les besoins primaires.

« Si tu ne profites pas pour faire ton marché pour garder, tu es foutu. En tout cas, ici quand on a un peu, on met ça dans la nourriture. Tu paies tes condiments et autres trucs pour garder », selon une détenue.

« Dans le marché de la MACA, on trouve tout, tout ce qu'on peut trouver dans un grand marché conventionnel. Ne me demandez pas d'où viennent les produits, ce qui est sûr, le marché est riche », confiait l'un agent du service social.

Les journées sportives portes ouvertes à la MACA laissent apparaître une activité phare qu'est le commerce. Ce commerce se déroule dans un marché qui émerge subitement et qui surprend par la profusion et la diversité de ses produits.

Sur le marché de la MACA, on trouve entre autres, des objets d'art, de décoration, de cuisine, fabriqués de façon artisanale par les détenus. On y trouve également de la nourriture, des ingrédients de cuisine et toute sorte de produit vivriers. Ce marché entretenu par les détenus est fréquenté par les visiteurs.

« Chacun mange dans le marché donc ce que je gagne n'est pas pour moi seul », propos d'une détenue vendeuse de banane.

De toute évidence, le commerce en prison est une activité connexe aux APS, du fait du des clients et du cadre qu'il met à disposition des détenus. Ce marché est une aubaine pour tous les acteurs du milieu et une motivation à la participation aux journées sportives.

Les journées sportives à la MACA sont aussi des prétextes exposition des talents de détenus. De fait, au-delà des restrictions, la MACA est un champ de création et d'imagination. Certains détenus s'adonnent à l'artisanat et profitent des journées sportives pour exposer leurs œuvres aux visiteurs invités (en général des donateurs, des ONG, des entreprises).



Les verbatims suivants viennent conforter cette idée. D'après un détenu : *« si tu as la chance que quelqu'un reconnait ton talent, tu es sauvé parce qu'il peut t'aider même à sortir »*.

Ces journées sportives sont donc le lieu de montrer les qualités des détenus au monde extérieur et de les commercialiser. Un détenu disait à propos ce qui suit : *« je ne vais pas vous mentir hein, c'est la couture qui m'aide à vivre ici. Les jours où il y a du monde, j'expose des modèles. Ce n'est pas parce que je suis à la MACA que je ne suis plus fort⁴ »*.

Le personnel de la MACA reconnaît cet apport spécifique des journées sportives portes ouvertes aux détenus. *« Il y a quelques-uns qui ne s'intéressent pas au terrain, mais ils en profitent bien surtout avec l'exposition »*, expliquait un surveillant.

La remise de dons est une autre activité connexe aux APS et prisée par les détenus. Les structures qui organisent les journées sportives à la MACA ont tendance à faire des dons aux détenus. Ces derniers s'empressent de les recevoir, tant les conditions de vie sont difficiles dans le pénitencier.

« Tout le monde n'a pas l'argent, tout le monde ne vend pas sur le marché, donc les dons viennent nous sauver », disait un détenu.

Une détenue partageait ce qui suit : *« Moi, ma famille vient plus me voir. Au début, ils venaient un peu. Mais après un an, plus personne ne vient. Je me débrouille, je vie de dons. Donc quand les gens viennent jouer, je suis calé, j'attends la partie où le match fini et ils vont faire les dons »*.

Les détenus donnent de leur temps pour participer directement aux APS. Cette mobilisation n'est pas fortuite. Elle est choisie et calculée. Derrière ce choix qui fait plait à l'administration aux dires des agents du service social, se cache l'idée du contre-don. Les détenus espèrent recevoir des couvertures, de la nourriture et autres choses utiles à la satisfaction des besoins primaires.

L'occasion leur est donné de s'exprimer et de faire des doléances à travers leurs représentants. Ils ont donc l'opportunité de se faire entendre du monde extérieur.

Pour finir, les données traduisent bien que le commerce mené dans le marché est une activité phare à la MACA qui prend appui sur les journées sportives portes ouvertes. Certains détenus profitent de ce contexte commercial pour exposer et vendre, entre autres, des meubles (pour les menuisiers), des coiffures (coiffeuses), des modèles de vêtement (couturiers), des objets d'art (artisans). Ces activités connexes donnent de la valeur aux APS.

⁴ Maîtrise de son métier



3. Discussion

Cette étude a mis en exergue trois idées essentielles justifiant la pratique des APS à la MACA.

D'abord, les perceptions du sport comme expression de la liberté. Ce vent de liberté vient de la liberté de mouvement corporel que le sport offre aux détenus. En situation de sport, l'on tolère les foulées ou l'usage des muscles, les cris, l'énervement, la malice d'un détenu, toutes choses qui en temps normal susciteraient des suspicions. Les détenus s'y engagent librement. Le vent de liberté vient également de la présence et des contacts avec le monde extérieur. En situation sportive, les détenus rencontrent des personnes libres avec qui ils tissent des relations et à travers lesquelles ils perçoivent la vie en dehors de la prison. Enfin, cette liberté est perceptible dans la capacité de la pratique des APS à réduire le temps de détention, à combler le temps libre et occuper le détenu.

Dans cette dynamique, le sport en prison tend à prendre la forme d'un loisir, dans le sens de Pronovost (2011) et de Dumazedier. Ces derniers mettent l'accent sur la liberté de pratique et l'occupation du temps libre. Les prisonniers de la MACA accordent également du prix à leur volonté d'occuper leur temps libre par le sport. Bodin et al (2007) ont également évoqué le caractère exutoire des APS pour les détenus.

Ces résultats sont aussi la preuve que la carrière sportive n'est pas perceptible à la MACA. Dans un autre sens, ces résultats vont à l'encontre des travaux de Gras (2003) qui évoque un « nouveau rapport à soi » pour décrire comment le sport est représenté par les détenus dans un sens professionnel en occident. Pour lui, les détenus s'inscrivent dans un réel processus d'apprentissage et de rationalisation des techniques sportives dans un contexte où l'accès à ces pratiques reste sélectif. Ils s'y engagent dans l'espoir d'une carrière sportive hors du milieu carcéral.

Ensuite, les enjeux sociaux des pratiques sportives à la MACA. La question sanitaire est souvent évoquée, comme une habitude, une répétition des vertus physiques du sport. La sportivisation de l'espace carcéral est porteuse, comme dans la société civile, d'images toutes faites et de discours à forte valence sociale. L'aspect relationnel implique la paix sociale et la vie communautaire. Dans ce contexte de privation, les détenus ont intérêt à construire une atmosphère conviviale dans un premier temps entre eux, mais dans un second temps entre détenus et personnel pénitencier. Bodin et al (2007) ont abouti à des résultats relativement semblables lorsqu'ils ont évalué les objectifs d'insertion, de réinsertion, d'intégration et de socialisation du sport en prison. Ces auteurs mettent en exergue les fonctions sociales du sport en mettant en relief la paix sociale.

Enfin, les activités connexes, facteurs de mobilisation autour des rencontres sportives. À ce niveau, il est à retenir que la mobilisation autour du sport n'est pas toujours justifiée par des enjeux sportifs. Le sport apparaît ici comme un alibi pour



le développement d'autres activités comme le commerce, les cérémonies de remises de dons et les expositions-ventes.

La MACA, contrairement aux textes juridiques, est un espace marchand. Cette réalité a d'ailleurs été révélée par Roig et al à la fin d'une enquête réalisée entre 2009 et 2013 dans une prison du système carcéral de la Province de Buenos Aires. Alors que la prison est censée être un espace de non-circulation, une ethnographie fait ressortir les hiérarchies sociales que les objets et l'argent créent dans un espace confiné.

Conclusion

En Afrique, la prison a une connotation péjorative. Parfois, les droits et les devoirs des détenus sont oubliés. À la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), en dépit des textes, les détenus ne bénéficient pas d'un cadre formel de pratique des APS. Ces derniers s'y adonnent volontairement. Ce travail de recherche a permis de comprendre l'engagement et les motivations des détenus autour des activités sportives. Ainsi, a-t-il été révélé que la pratique du sport en détention permet à la population pénale, autour d'activités collectives obéissant à des règles acceptées, de croire à la liberté, se reconstruire une image valorisante, de rechercher un équilibre physique et psychique et de contribuer à la construction de la cohésion entre les acteurs sociaux. Le sport est aussi un alibi pour développer des activités économiques et sociales qui améliorent et donnent un sens à la vie carcérale.

Malgré son caractère informel, le sport à la MACA construit le rapport des détenus à l'institution carcérale et à ses acteurs.

Privé une personne incarcérée de sport revient à diminuer son aire culturelle de référence et donc sa capacité à maintenir le lien avec la société, ses évolutions et le sens qu'elle donne aux pratiques humaines. Le caractère correctionnel de la MACA prend tout son sens dans la capacité de l'institut à maîtriser et réintégrer les détenus à travers les Activités Physiques et Sportives.

Références bibliographiques

- BODIN Dominique, ROBÈNE Luc, HÉAS Stéphane et SEMPÉ Gaëlle, 2007, « Le sport en prison : entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée », In *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, pp. 145-171.
- BOUDON Raymond, 2002, « La théorie du choix rationnel *contre* les sciences sociales ? Bilan des débats contemporains », In *Sociologie et sociétés*, Les Presses de l'Université de Montréal, Volume 34, numéro 1, pp. 9-34.



- CAZENEUVE Jean, DUMAZEDIER Joffre, 1962, Vers une civilisation du loisir ? In *Revue française de sociologie*, 3-4. pp. 455-456.
- Direction de l'administration pénitentiaire, 2013, Guide des activités physiques et sportives en milieu carcéral, Direction de l'administration pénitentiaire 13, Paris, 72 p.
- GRAS Laurent, 2003, « Carrières sportives en milieu carcéral : l'apprentissage d'un nouveau rapport à soi », In *Sociétés contemporaines*, vol. n° 49-50, no. 1-2, pp. 191-213.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 2004, « Les droits de l'homme et les prisons manuel de formation aux droits de l'homme à l'intention du personnel pénitentiaire », In *Série sur la formation professionnelle*, n°11, NATIONS UNIES, New York et Genève, 420 p.
- LE MARCIS Frédéric, FAYE Sylvain Landry Birane Faye, 2019, « Pour une économie de la valeur en prison », *Politique africaine*, vol. 155, no. 3, pp. 55-81.
- OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME, 2017, *Évaluer le respect des Règles Nelson Mandela, Liste de contrôle à l'intention des mécanismes d'inspection interne*, Nations Unies, Vienne.
- ONUDC, *Ensemble des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela) : Modèle actualisé pour la gestion des prisons au XXIème siècle*, 2015, Nations Unies, Vienna, 20 p.
- PIOT Sophie, 2007, « La pratique du sport en prison : entre contrôle institutionnel, moyen de résistance et préservation du sentiment d'être vivant », In *Revue électronique "Esporte e sociedade"*, halshs-00225320, 37 p.
- PRONOVOST Gilles, 2011, *Loisirs et sociétés : traité de sociologie empirique*, 2^{ème} édition, Presses de l'Université du Québec, 428 p.
- SEMPÉ Gaëlle, 2016, *Sports et prisons en Europe*, Hors collection, Conseil de l'Europe, 136 p.
- VERDOT Charlotte, 2008, *Influence de la pratique physique sur la qualité de vie en prison : de l'utilisation des activités physiques et sportives comme stratégie d'ajustement spécifique. Sciences de l'Homme et Société*, Université Claude Bernard - Lyon I, 373 p.